

Bulletin d'informations de Crouy-Saint-Pierre

Novembre
2024

Crouy, Saint-Pierre-à-Gouy et leurs écarts



De gauche à droite :

Régis SINOQUET (Maire), Suzanne FAUQUET (Doyenne), Cyril LEGRIS (Conseiller Municipal) et Denis CLÉRÉ (1er Adjoint)



Crouyens, Crouyennes, Saint-Pierrois, Saint-Pierroises,

Chers tous.

C'est avec plaisir que nous vous adressons le nouveau numéro de votre bulletin municipal que toute l'équipe de rédaction a préparé avec soin pour vous transmettre un maximum d'informations qui nous l'espérons vous seront utiles.

Les jeux Olympiques de Paris 2024 et les nombreuses médailles remportées par nos athlètes toutes catégories confondues nous permettront de relativiser tout ce qui fut désastreux en 2024.

Je me garderai bien de commenter les aléas politiques pour plutôt vous parler des conditions météorologiques qui furent également désastreuses occasionnant par les effets des pluies et quelques rayons de soleil une croissance exponentielle de ce qu'il est convenu d'appeler les mauvaises herbes. Les trottoirs, massifs, cimetières en ont souffert et je sais qu'il n'a pas été facile pour notre agent municipal de faire face à vos remarques et critiques. Nous y reviendrons en détail dans ce bulletin.

L'été s'en est allé, l'automne s'installe et l'hiver qui approche nous fait déjà penser aux fêtes de fin d'année. Cette année, tenant compte du faible taux de participation des enfants et familles aux précédentes manifestations organisées par la commune et le Comité des Fêtes, il a été décidé de repenser l'organisation du Noël des enfants et des aînés. Ce sujet sera également développé dans ce bulletin et j'espère que nous pourrons ainsi faire plaisir et gâter tout le monde.

Au fil des pages que vous allez tourner vous découvrirez en images quelques temps forts des événements survenus ces derniers mois. Nous reviendrons sur notre objectif d'obtenir en 2025 une deuxième fleur au concours des Villes et Villages fleuris de France. Pour y parvenir nous aurons besoin de vous pour participer au fleurissement de vos maisons, devantures et massifs. Nous organiserons au printemps 2025 une journée citoyenne qui je l'espère, rassemblera beaucoup de monde pour réaliser ensemble des petits travaux d'embellissement de nos villages et hameaux.

Les travaux de modernisation, de mises aux normes énergétiques et de sécurisation de la salle des fêtes sont achevés. Pendant deux mois, les électriciens, plaquistes, frigoristes, couvreurs et menuisiers ont réalisé tout ce qui avait été convenu de faire pour remettre à neuf ce patrimoine communal. À l'issue des travaux une équipe de bénévoles a retroussé ses manches pour aider les employés municipaux au nettoyage, remise en peinture, et décorations de la salle qui peut désormais et sous de nouvelles conditions tarifaires et réglementaires validées par le Conseil municipal être louée pour y organiser différentes manifestations.

À l'occasion de la commémoration du 11 novembre puis des conférences et de l'exposition sur le thème « le sport dans les tranchées pendant la Grande Guerre » les 11, 12 et 13 novembre vous pourrez apprécier le travail réalisé gracieusement par Amandine Wingel. Les enfants des écoles, les associations et de nombreux édiles ont été invités au cours de ces trois jours qui, une nouvelle fois mettra la commune à l'honneur.

Mercredi 13 novembre à l'occasion de la cérémonie de clôture nous partagerons un nouveau temps fort lorsque nous dévoilerons en présence des autorités une plaque en l'honneur et en mémoire de Jacques Vast, qui était le Maire de la commune à l'origine de la construction de la salle des fêtes.

Le bâtiment s'appellera désormais « Salle polyvalente Jacques Vast »

Dans ce bulletin vous pourrez lire l'excellent article de Patrick Van Laecken sur ce qu'était la vie et l'ambiance des fêtes dans nos villages autrefois. Force est de constater qu'il est aujourd'hui difficile de faire sortir les gens de chez eux. Nous faisons pourtant tout ce que nous pouvons pour essayer de vous rassembler en différentes circonstances. Notre commune comme bien d'autres est en profonde évolution. Au cours de l'année, les flux entrées/sorties ont été très nombreux (C.f. le sujet consacré à l'accueil des nouveaux habitants). Dans un précédent numéro, j'évoquais le sujet des associations et du bénévolat, je ne vais pas le reproduire mais je voudrais réellement trouver la recette qui permettrait de fédérer davantage les bonnes volontés.

Quant à nos projets pour 2025, après la restauration de notre église Saint Firmin le Martyr et la remise à neuf de la salle des fêtes, ils seront naturellement moins ambitieux. Nous poursuivrons les aménagements sportifs du terrain intergénérationnel « rue Robert Pecquet » et poursuivrons notre projet d'acquisition d'un terrain à Saint Pierre à Gouy pour y réaliser un espace de loisirs et y installer le boulodrome et les jeux pour enfants.

Pour mieux sécuriser la commune, une étude sera réalisée par les services spécialisés de la Gendarmerie Nationale pour définir les moyens de vidéo protection qu'il faudrait installer, leurs coûts et quelles aides et subventions nous pourrions obtenir.

Enfin, concernant les moyens humains dont dispose la commune, le départ à la retraite de Madame Véronique Payen entrainera au cours du premier trimestre le recrutement d'un nouvel agent. La fiche de poste qui sera publiée devrait permettre de recruter un homme ou une femme sur un contrat de 20 heures pour réaliser les tâches d'entretien ménager des locaux municipaux et apporter son soutien à Renald Morel pour l'entretien des espaces verts.

L'équipe municipale qui achèvera son mandat au printemps 2026 aura réalisé tout ce qu'elle s'était engagée à faire et bien plus, tout en n'ayant pas augmenté la charge fiscale et en laissant une situation financière saine. J'aurai l'occasion d'y revenir dans un prochain bulletin.

En attendant de vous recevoir pour la cérémonie des vœux que nous organiserons vendredi 17 janvier permettez-moi de vous souhaiter la réalisation de tous vos projets et une excellente santé.

Régis SINOQUET, Maire

Conception et réalisation par les membres de la
Commission Municipale Communication et Internet

N° ☎ de la mairie : 03 22 51 10 97

Mail : mairie@crouysaintpierre.fr

Site internet : <https://www.crouysaintpierre.fr>

N° de téléphone d'astreinte détenu par un élu :

07 87 24 47 54

Permanence de la mairie : Les lundi et jeudi de 14h00 à 19h00

Permanence du maire et des adjoints : lundi et jeudi



QR-Code appli

IntraMuros



État civil



Naissance :

Bienvenue à Léo LASSILA né le 1er août 2024 à Amiens (80).



Mariages :

Célébration du PACS de Nathalie MARIE et Stéphane THIBARON le vendredi 21 juin.

Célébration des noces d'Or de Mariette et Claude Crépin le dimanche 21 juillet.

Célébration des noces d'Argent de Caroline et Djamel DIAB et de Anne et Rudy DEWAELE le samedi 7 septembre.

Tous nos vœux de bonheur à l'intention de ces couples !



Décès :

M. Nicolas METGY, le 24 avril 2024, à l'âge de 43 ans.

Mme Jacqueline FOURNET née DIEU, le 2 mai 2024, à l'âge de 86 ans.

Mme Marie-Pierre FRANÇOIS née RIFFLART, le 8 juillet 2024, à l'âge de 68 ans.

Nous réitérons aux familles nos très sincères condoléances.

ILS SE SONT DIT « OUI »

Régis SINOQUET, Maire et Officier de l'État-Civil a eu l'honneur de célébrer le PACS de Stéphane THIBARON et Nathalie MARIE le vendredi 21 juin 2024 dans la salle des mariages de la mairie de Crouy-Saint-Pierre.

De gauche à droite : Régis SINOQUET (Maire), Amandine THIBARON, Stéphane THIBARON et Nathalie MARIE.



ILS SE SONT REDITS OUI

Régis SINOQUET, Maire et Officier de l'État Civil a eu l'honneur de célébrer les noces d'Or de Claude et Mariette CRÉPIN le dimanche 21 juillet 2024.

De gauche à droite : Mariette CRÉPIN, Régis SINOQUET (Maire) et Claude CRÉPIN.



ILS SE SONT REDITS OUI

Alexandra Legros, 2ème adjointe, officier d'état civil par délégation a eu l'honneur de renouveler les vœux de mariage de 2 couples habitant le Nord.

Ces 2 couples liés par une profonde amitié ont eu un coup de cœur pour le village de Crouy qui les accueille depuis 2 ans dans un cadre naturel et reposant dans le gîte niché près de l'église Saint Firmin.

25 années après leur mariage, les yeux remplis d'amour et d'émotion ils ont réitéré leur engagement solennel l'un envers l'autre et ont procédé de nouveau à l'échange des alliances scellant leurs vœux.

Des applaudissements ont conclu cette célébration peu ordinaire.
Tous nos vœux de bonheur à ces heureux re-mariés.

M.P.L.L

De gauche à droite : Caroline, Djamel DIAB. Alexandra LEGROS (2ème adjointe), Anne et Rudy DEWAELE.



Bienvenue aux nouveaux habitants



Rue de la Croix :

Monsieur METAIS François et Christine

Rue Robert Pecquet :

Monsieur DUCHEMIN Mickaël et FERBUS Cécile
Monsieur HEBERT Matthieu et Madame SARA Aline
Monsieur ALVOET Thomas
Monsieur DELASSUS Julien et Madame CARTON Malaury

Rue de Magnez :

Monsieur MERCHER Jocelyn et Madame QUIGNON Laurence
Monsieur FASCIAUX Johnny et Madame BEAUCHAMPS Sabrina

Rue du 44ème Tirailleur Sénégalais :

Monsieur VILLEMINOT Julien et Madame LERMECHIN Pauline

Chemin de Rouvroy (La Cour de Rouvroy) :

Monsieur BLE Geoffroy et Madame BRAILLY Kimberly

Rue du 44ème Régiment d'Infanterie Coloniale (Saint-Pierre à Gouy) :

Monsieur LEMAIRE Alexis et Madame BON Anaïs

Chemin Latéral (Saint-Pierre à Gouy) :

Monsieur VENDEMBERGHE et Madame PRINGARBE

Chemin de Soues (Saint-Pierre à Gouy) :

Monsieur LASSILA Laurent et Madame OSTAPISZYN Amandine

« Nouveaux habitants » ?

N'oubliez pas :

- De vous présenter en mairie
- De fournir la composition de votre foyer

Facultatif :

- Inscription sur la liste électorale pour voter sur la commune.
- Installer l'application « Intramuros » pour bénéficier des actualités communales en temps réel.



QR-Code appli

Informations diverses



L'échéance approche à grand pas pour le remplacement par la fibre du réseau téléphonique dans la commune.

Cet arrêt fait partie du programme « fermeture du réseau cuivre » supervisé par l'autorité des télécoms (ARCEP), qui a pour objectif d'offrir une meilleure qualité de connexion internet grâce à la fibre optique. L'opérateur historique national a annoncé « retirer » à partir de 2026, toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie traditionnelle (puis de l'ADSL) depuis cinquante ans.

L'arrêt de la commercialisation est aujourd'hui engagé sur tout le territoire d'ici à 2025. La fermeture technique et la migration des clients en ADSL vers la fibre optique auront lieu à compter de l'année 2026.

Les personnes qui ne sont pas venues à la réunion organisée en Mairie jeudi 19 septembre sont invités dès maintenant prendre leurs dispositions pour faire procéder au raccordement fibre optique de leurs habitations par un opérateur.

LISTE DES OPÉRATEURS FIBRE À CONTACTER

Je n'ai pas de ligne fixe	▶	Aucune démarche SAUF SI je souhaite une ligne fixe
Je suis titulaire d'une ligne fixe		
	▶	Je contacte un opérateur présent sur le réseau (ci-dessous)

JE CONSERVE MON OPÉRATEUR J'APPELLE :	JE CHANGE D'OPÉRATEUR J'APPELLE :
Bouygues Télécom > 1064	Bouygues Télécom > 3106
Free > 3244	Free > 1044
Nordnet > 3420	Kiwi > 09 80 50 12 12
Orange > 3900	Knet > 09 72 350 350
Sfr > 1023	Nordnet > 3420
	Orange > 3900
	Ozone > 09 73 01 1000
	Sfr > 1099

Les numéros courts ne sont pas surtaxés.



Le Recensement citoyen

Jeune homme, jeune fille, faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est **OBLIGATOIRE**.

Vous devez savoir que le *recensement citoyen* (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) est incontournable pour vous. Il faut vous présenter en Mairie pour obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France. Vous serez ensuite convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir du 25^e anniversaire. Vous serez également inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Vous serez ensuite convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir du 25^e anniversaire. Vous serez également inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.



Mise à jour de la liste électorale

Radiations / Inscriptions

La liste électorale a fait l'objet récemment d'une importante mise à jour.

Des lettres recommandées avec accusé de réception ont été adressées aux personnes ne disposant plus d'attaches dans la commune. À l'issue d'un délai de carence et en l'absence de réaction des électeurs, il a été procédé à leurs radiations.

À contrario, au cours des derniers mois de nombreuses nouvelles familles se sont installées dans nos villages et hameaux.

Ces personnes qui ont ou qui seront rayées des listes électorales de leurs anciennes communes de résidence doivent désormais demander leur inscription sur la liste électorale de Crouy-Saint-Pierre. Pour ce faire, ils peuvent le faire en ligne sur Internet (<https://www.service-public.fr>) ou en se présentant en Mairie avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et remplir le Cerfa n° 12669*02.

Rattaché à la commune de Crouy-Saint-Pierre, le taxi Roger peut vous conduire ou vous voulez.



Depuis quelques mois les habitants du village et des environs peuvent bénéficier d'un nouveau service de proximité en faisant appel au Taxi Roger qui détient désormais une autorisation de stationnement pour son véhicule Opel Mokka qui vient d'être équipé de son taximètre, de sa plaque d'identification et de son dispositif lumineux portant la mention « Taxi – Crouy-Saint-Pierre ». C'est au printemps dernier que M. Stéphane Roger chauffeur de taxi demeurant à Picquigny a sollicité le Maire pour obtenir une autorisation de stationnement pour un véhicule Taxi qu'il sou-

haitait rattacher à la commune. Par délibération du Conseil municipal le 29 janvier, au terme de la procédure administrative et des vérifications concernant les équipements réglementaires installés sur son véhicule, M. Stéphane Roger peut maintenant répondre à toutes sollicitations pour réaliser des transports de personnes. **Il est joignable au : 06 72 19 39 79.**



Du nouveau dans l'organisation des fêtes de Noël

Nous avons tiré enseignement des précédents rendez-vous organisés au profit des enfants et des aînés de la commune.

Pour tenter de retrouver du lien social avec eux il est prévu d'organiser différemment les festivités 2024.

Comme nous le faisons depuis quelques années, la place du village sera décorée sur le thème de Noël mais au lieu de rassembler en extérieur les enfants pour que le Père Noël distribue ses cadeaux, c'est dans la salle des fêtes que nous envisageons de réunir les jeunes et les aînés pour cette fête de Noël.

Le programme est :

11 heures 00 : Accueil des aînés

Apéritif suivi d'un repas préparé et servi à table par les personnels du restaurant « Café du commerce » chez Françoise de Quesnoy/Airaines

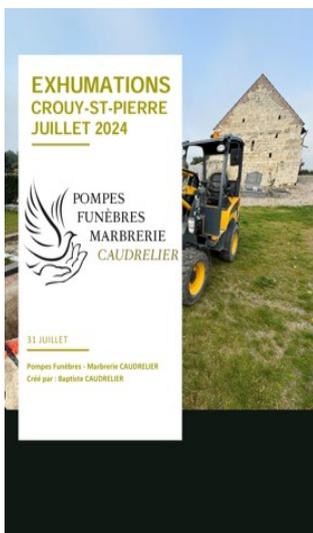
15 heures 30 : Pause pour réorganisation de la salle en configuration « spectacle »

16 heures 15 : Arrivée des enfants

16 heures 30 : Présentation du spectacle de Magic Olivier « M. Bobo clown magicien sur scène »

17 heures 30 : Arrivée du Père Noël qui s'installera au pied du sapin pour les cadeaux et photos souvenir.

Goûter & rafraichissements.



Les travaux de reprise de tombes abandonnées dans le cimetière de Crouy sont achevés.

Une nouvelle procédure est ouverte pour le cimetière de Saint-Pierre à Gouy.

L'entreprise de pompes funèbres Caudrelier d'Abbeville a procédé au cours du mois de juillet aux travaux commandés pour la reprise des tombes abandonnées. À l'issue des travaux le compte rendu ci-dessous a été transmis en mairie.

« Au total, 10 exhumations ont été réalisées au cimetière de Crouy-Saint-Pierre. Nous avons retrouvé des ossements que nous avons ensuite placés dans 11 reliquaires uniques.

Chaque reliquaire a été nommé quand cela était possible et chiffré selon un document fourni par Monsieur le Maire.

Les reliquaires ont été placés dans l'ossuaire communal à la fin des travaux, lequel a été scellé. [...]

Objets Funéraires : Nous avons récupéré toutes les plaques funéraires, fleurs artificielles, et autres objets se trouvant sur les concessions concernées.

Traitement Spécifique :

- Nous avons repris la croix en ferraille endommagée de l'emplacement R.5.4.
- Nous avons laissé la plaque nominative en ferraille dans la chapelle ainsi que la croix en ferraille de l'emplacement R.2.4, conformément aux instructions reçues.

État des Concessions : Toutes les concessions sont vierges en surface après nos interventions.

Observations et Remarques : Compte tenu de la nature des travaux, nous ne pouvons garantir qu'aucun ossement ne sera retrouvé lors de prochains creusements. Toutefois, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour minimiser ce risque.

Remerciements : Nous tenons à remercier la municipalité de Crouy-St-Pierre, en particulier Monsieur le Maire, Régis SINOQUET, pour leur confiance et leur soutien tout au long de cette période de travaux. Baptiste CAUDRELIER, Pompes Funèbres – Marbrerie CAUDRELIER »

L'attentat de Crouy dit « Attentat d'Hangest » raconté dans le dernier ouvrage publié par Racines Calcéennes

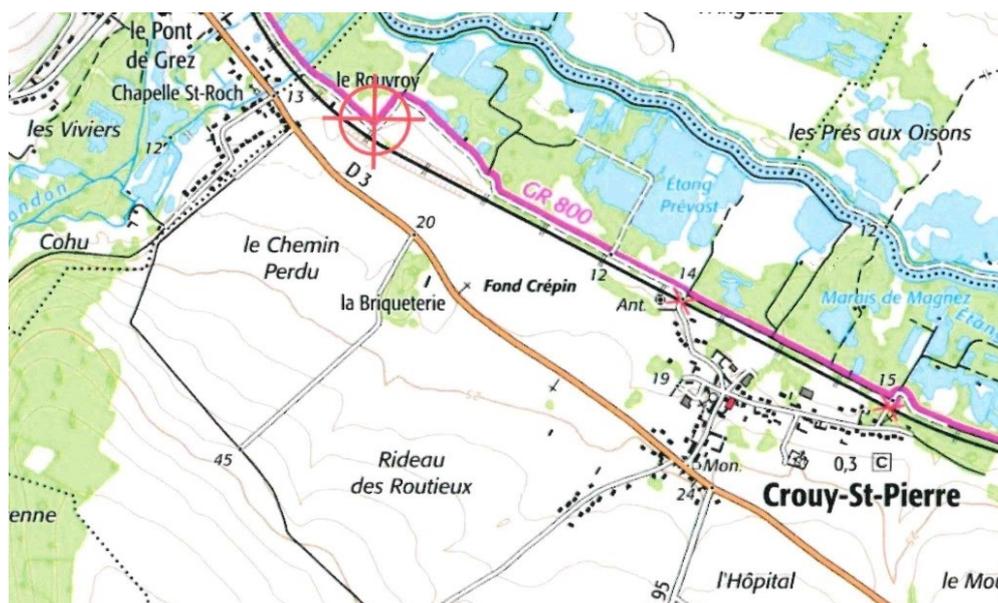


André Séhet est décédé le 11 janvier 2024. Président de l'association Racine Calcéennes il a avec Sylviane Schwal rédigé et publié de nombreux ouvrages sur l'histoire locale.

Son dernier livre raconte l'attentat de Crouy que l'on cite souvent comme « Attentat d'Hangest ». Ce livre de 92 pages, richement illustré et parfaitement documenté. Comme savait le faire André Séhet, il relate dans le détail l'histoire des résistants du groupe « Michel », les préparatifs puis la réalisation de l'attentat et ses conséquences.



L'ouvrage sera proposé à la vente et dédié par Micheline Séhet et Sylviane Schwal les 11,12 et 13 novembre dans la salle des fêtes de Crouy-Saint-Pierre.

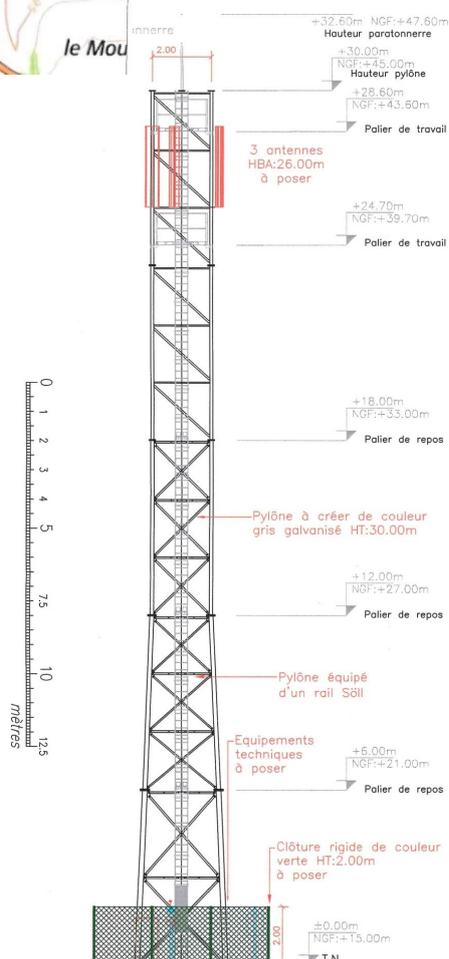


Une antenne SFR pourrait être installée en bordure de la voie SNCF « Cour de Rouvroy »

À la demande de l'opérateur mobile SFR, l'entreprise TDF a été mandatée pour implanter un pylône afin de couvrir un tronçon (photo ci-contre) de la voie ferrée qui traverse la commune.

Une visite technique a eu lieu le **21 décembre 2023** sur la parcelle A 246 susceptible de recevoir l'antenne.

Par délibération du Conseil municipal en date du 22 avril 2024 ce projet a été acté et une convention de servitude, de passage et de tréfonds a été transmise au porteur du projet.



La doyenne du village fête ses 100 ans le 14 novembre



Samedi 16 novembre après-midi les élus de la commune et la famille de Suzanne FAUQUET se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour honorer la doyenne du village, centenaire depuis jeudi 14 novembre.

Madame Suzanne FAUQUET née TRENCART est née le 14 novembre 1924 à Crouy.

Elle a convolé en justes noces à Crouy avec Pierre FAUQUET le 26 janvier 1946 .

Elle quitta ensuite la commune pendant plusieurs années pour suivre son époux, militaire de la Gendarmerie qui servit en Allemagne à Baden-Baden, à Paris et région parisienne à Saint Mandé, Chauny, Calais puis Abbeville avant de revenir s'installer à la retraite dans leur maison rue de Magnez.

De leur union sont nés 4 enfants : Claude, Jacques, Gérard et Michelle.

Elle est 9 fois grand-mère et 11 fois arrière-grand-mère.

Madame FAUQUET fut élue conseillère municipale à deux reprises.

Nous reviendrons en images sur cet événement dans notre prochain bulletin.



Des plaques de muselet représentatives de Crouy-Saint-Pierre

Dans quelques mois il sera possible aux amateurs de champagne et surtout aux collectionneurs de plaques de muselets (les placomusophiles) d'enrichir leur collection avec les 6 nouvelles capsules qui recouvriront les bouteilles de champagne de la maison Mallet de Trelou sur Marne que M. Claude CRÉPIN (06.35.37.68.57), revendeur pour le viticulteur pourra vous livrer si vous les réservez suffisamment

longtemps à l'avance car les séries seront limitées.

La salle polyvalente porte le nom d'un ancien Maire. M. Jacques Vast.

La salle des fêtes se nomme désormais « Salle polyvalente Jacques Vast » en hommage au Maire qui en fut l'initiateur.

Permettez-moi de vous présenter son parcours municipal : Il fut élu une première fois le 14 mars 1971 et obtient le poste de 1^{er} adjoint au Maire M. Robert Carton. Le 19/03/1977, réélu il est maintenu dans ses fonctions de 1^{er} adjoint au Maire Robert Carton. Suite au décès de M. Carton Robert en juin 1978, Jacques Vast est élu Maire le 03/08/1978 et prend comme premier adjoint M. Francis Carton. En mars 1983 il est réélu Maire. En Mars 1989, il redevient 1^{er} adjoint au nouveau Maire M. Yves Dhaille. Le 23 Juin 1995 il est maintenu 1^{er} adjoint et en mars 2001 il retrouve son poste de Maire avec comme 1^{er} adjoint M. Marc Heuzé. Le 14 mars 2008, il cesse de siéger au Conseil Municipal .

C'est pendant son mandat de Maire entre 1985 et 1986 qu'il porte le projet et réalise la salle des fêtes qui porte désormais son nom.



Quoi de neuf sur le projet du parc éolien « Prieuré » porté par Ventelys Energies Partagées ?

Le projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune a débuté en novembre 2017. Depuis 7 ans, les porteurs de projet procèdent à de nombreuses études et répondent aux questionnements de l'Etat. Plusieurs actions de communication et d'échanges avec la population ont été entreprises et bientôt vous aurez l'occasion de rencontrer une nouvelle fois les porteurs de projet qui pourront répondre à toutes vos questions.

Le projet a été déposé à la préfecture en juin 2020. Entre 2020 et 2024, les services de l'État ont demandé à deux reprises des compléments pour renforcer le dossier, notamment en ce qui concerne l'intégration paysagère et l'effet sur la biodiversité. Après l'examen de cette seconde réponse prévue au début de l'année 2025, une enquête publique pourra être lancée. À l'issue de celle-ci, le Préfet décidera d'accorder ou non l'autorisation de construire les éoliennes.

Depuis 2017, Eurowind et Ventelys collaborent ensemble, marquant le début d'une relation solide. En mars 2023, Eurowind Energy a consolidé sa participation dans la société Ventelys, ce qui permet à l'entreprise française de se projeter sereinement sur le long terme. À l'avenir, l'entreprise poursuivra sa stratégie consistant à maîtriser la suite de la chaîne de valeur d'un projet. Ventelys et Eurowind développent, construisent et exploitent leurs propres parcs solaires et éoliens.

Ventelys énergies partagées

7 Rue Eugène et Armand Peugeot

92500 Rueil-Malmaison

01 84 19 49 63



[Site Ventelys](https://www.ventelys.com)

OPERATION D'AMPLEUR SUR LE FLEUVE SOMME

Un programme triennal (2023-2025) déclaré d'intérêt général (renouvelable) définit le cadre des travaux de restauration et d'entretien de la Somme ainsi que de ses annexes hydrauliques.

Ces travaux n'entraînent pas d'enquête publique dans la mesure où aucune expropriation ni aucune participation financière ne seront demandées aux propriétaires bénéficiaires des opérations de réfection et de préservation du fleuve Somme.

Les interventions partant de l'Aisne jusqu'à Saint Valéry sur Somme concernent 69 communes dont Crouy Saint Pierre.

Des servitudes de passage amènent les riverains à devoir réserver un cheminement sur une largeur préférentielle de 6 mètres pour permettre le passage des engins et des agents administratifs. Toutefois les terrains bâtis ou clos de murs en date du 3 février 1995 ainsi que les cours et jardins attenants aux habitations sont exempts de la servitude de passage des engins.

Les propriétaires sont informés du début des travaux au moins une semaine avant leur commencement.

La responsabilité des dommages causés à la propriété privée par les travaux eux-mêmes ou leurs conséquences est assumée par le président du conseil départemental de la Somme.

L'objectif de ces travaux est de redonner au cours d'eau sa dynamique naturelle et de rétablir les différentes fonctionnalités du milieu aquatique. Le projet prévoit le reboisement et les plantations dans les zones dévêtues, la mise en place de clôtures et d'abreuvoirs, la gestion de l'envasement, le renforcement des berges, la valorisation des bords de la Somme, la fauche des secteurs publics et le faucardage de la végétation aquatique. Les spécificités environnementales locales et les activités de pêche et d'agrément seront prises en compte.

Pour tout complément d'information, une copie de l'arrêté inter-préfectoral (Somme Aisne) du 27 décembre 2023 autorisant la mise en œuvre du programme est consultable en mairie, sur notre site Internet et sur les panneaux d'affichage.

Engageons-nous pour obtenir une deuxième fleur en 2025 !



Après de très nombreuses années d'efforts et l'obtention de prix intermédiaires et encouragements de la part du jury des villes et villages fleuris de France, la commune a décroché en 2023 le précieux label d'une première fleur. Cette distinction est désormais lisible au-dessous des panneaux d'entrée d'agglomération à Crouy et Saint-Pierre à Gouy.

L'année 2024 a été compliquée sur le plan météorologique, cependant nous avons poursuivi nos efforts en termes de fleurissement dans nos villages. L'aménagement de nouveaux massifs et la création de prairie fleuries vont se poursuivre et nous devrions pouvoir faire valider nos engagements en vue de l'obtention d'une 2^{ème} fleur en 2025. Nous avons bien évidemment besoin de vous pour nous aider à réunir tous les critères de la grille d'évaluation formalisée par Somme Tourisme.

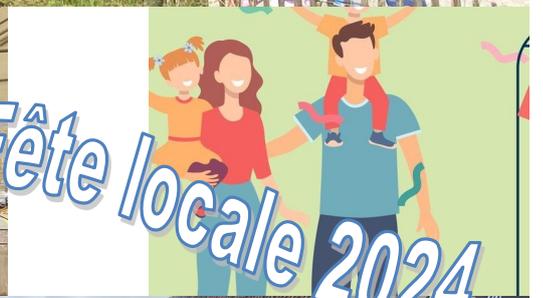
Nous ne manquerons pas de communiquer ce que nous attendons de vous au cours des prochains mois et nous vous inviterons à participer à une journée citoyenne au printemps prochain.

Quelques sujets en images :

- Réalisation du boulodrome sur le terrain intergénérationnel rue Robert Pecquet.
- Réalisation d'une zone de rebond pour le panier de basket à l'Espace Intergénérationnel.
- Réalisation d'un massif circulaire en haut de la rue Robert Pecquet.
- Inauguration des travaux sur l'église Saint-Firmin-Le-Martyr en présence de Monsieur Le Préfet, le Sous-Préfet et de nombreuses autorités.
- Concert de Chœur en fête dans l'église.
- L'Association Amitiés Dévouement aux Anciens Combattants (ADAC) : Traditionnel repas du 8 Mai avec cochon grillé.

- Les enfants du village et leurs camarades de l'école de la vigne ont assisté au passage de la flamme olympique sur le parc de Samara à La Chaussée Tirancourt.
- Les évènements du Comité des fêtes :
 - Fête locale 2024.
 - Une séance de cinéma dans la salle des fêtes le 26 avril 2024.
- Le sénateur Monsieur DEMILLY en visite au village.





La salle des fêtes remise à neuf !



Débutés le 2 septembre les travaux de mise aux normes énergétiques et d'accessibilité s'achèveront fin octobre après réfection des peintures et décoration par plusieurs bénévoles en renfort des agents municipaux.

Pendant deux mois les entreprises ont procédé à l'agrandissement du bloc cuisine après avoir abattu les murs des vestiaires et la chicane du comptoir. De nouvelles menuiseries ont été posées: une porte double

battant pour accéder aux cuisines, les portes et fenêtres de la cuisine, les fenêtres de toit, les deux portes sorties de secours donnant sur le terrain arrière. Les panneaux rayonnant du chauffage par le plafond ont été déposés pour être remplacés par une climatisation réversible Air/Air intégrée dans un nouveau plafond suspendu supportant également les cassettes (chauffage & Froid) les nouveaux blocs d'éclairage Led et un caisson rétractable supportant un vidéo projecteur. Toutes les prises électriques et le tableau de distribution ont été remis aux normes. L'éclairage et les blocs de sécurités des sanitaires remplacés.

Les évacuations sanitaires contrôlées, la fosse septique vidangée et les systèmes de ventilation nettoyés.

Les grillages des clôtures du terrain seront remis à neuf cet hiver et un portail coulissant sera posé pour permettre une éventuelle évacuation d'urgence et faciliter l'accès à l'agent communal pour les tontes.

Un nouveau règlement et des conventions d'utilisation pour les locations ont été rédigés et approuvés par le Conseil municipal de même que les nouveaux tarifs pour les locations aux habitants de la commune et aux extérieurs.

Tarifs en vigueur

Qui ?	Activités	Location	Caution
Associations locales	Activités périodiques	Gratuité (5 fois maxi/an)	Gratuité
Habitants de la commune	Manifestations diverses	En semaine (hors jours fériés) : 150,00€/jour Week-end et jour férié (1 fois/an/habitant) : 200,00€	500,00€
Particuliers, associations et organismes extérieurs à la commune	Manifestations diverses	En semaine (hors jours fériés) : 200 €/jour Week-end et jour férié : 400 € Associations : 400 € Deuil 50 €	500,00€
Tout public	Obsèques dans la commune	Gratuité	Gratuité

Exemple d'avant/après (travaux en cours)



Accès à l'espace
« Cuisine »



Allez-vous reconnaître
l'emplacement de tous les
clichés ??



Exemple d'avant/après (travaux en cours)

AVANT



PENDANT



Rappel : L'inauguration de la salle polyvalente Jacques Vast aura lieu le 13 novembre 2024 à 16h00.

Billet d'humeur...

Petite définition à l'usage des cruciverbistes :

C		V				E
---	--	---	--	--	--	---

En sept lettres : *manière de vivre ensemble dans l'intérêt et le respect commun.*

Fichtre, bigre ! Pas facile cette définition ...

Voyons voir : CIVETTE, CUVETTE, CAVERNE ???

Non, pas CAVERNE, encore que l'on pourrait se demander si, parmi ceux qui ne connaissent pas vraiment le mot en question, certains n'eussent pas habités dans une caverne ...

Car ce mot, c'est **CIVISME**.

Le civisme est, en effet, un état d'esprit, celui de vouloir bien vivre ensemble avant tout dans le respect de l'autre et de son environnement.

Le civisme, c'est donc faire en sorte que notre vie en société ne nuise pas à autrui, se fasse dans le respect de la collectivité dans laquelle on vit, à travers ses conventions et ses lois.

À contrario, l'incivisme est en fait le refus de voir la société comme un ensemble de règles contraignantes et pourtant nécessaires permettant de bien vivre ensemble.

En quelque sorte, l'incivisme, en portant atteinte au bien-être de tous, c'est la négation de la société.

Nous sommes au XXI^{ème} siècle, nous n'habitons plus, comme des ermites, dans des cavernes mais au sein d'un groupe social dont il faut respecter la qualité de vie.

Et malheureusement, dans notre village dans lequel nous souhaiterions tous bien vivre, la qualité de vie est loin d'être un concept accepté de tous.

En témoignent, les dépôts d'ordures continuels que l'on trouve aux abords des bacs de tri.



« Le verre utilisé dans la conception de la vaisselle, des verres ou des plats transparents n'est pas recyclable car il contient des produits chimiques pour le rendre plus durable »

Les verres non recyclables, les verres à vitres doivent être apportés en déchetterie !



Beurk !



*C'est pourtant clair !
Ou alors, il faut investir dans
une bonne paire de lunettes !*



Allez, chers concitoyens, un petit effort de réflexion, et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ...

P.V.

La vie associative

Le Comité des fêtes :



Le mois d'octobre se pare de rose dans notre commune

Octobre Rose est le mois dédié à la prévention, à l'information, et au soutien des personnes touchées par le cancer du sein.

L'association du comité des fêtes de CROUY-SAINT-PIERRE a souhaité cette année vous sensibiliser au cancer du sein et à l'importance du dépistage en disposant des drapeaux et des fanions dans la commune (bordure de route, mairie).

A.L.



L'ADAC :



L'année 2024 a été une année relativement calme en terme de cérémonies diverses mais il faut toutefois signaler le rendez-vous du 8 mai qui a été assez bien suivi par la population.

Notamment, l'intervention d'élèves de l'École de la Vigne de Picquigny, avec une partie du corps enseignant, a été particulièrement émouvante.

Ces enfants, après avoir lu une lettre très poignante créée de toute pièce par eux-mêmes et relatant la vie d'un soldat au front écrivant à sa famille, ont réussi à nous émouvoir en lisant un texte sur Jean Moulin.

Ils ont ensuite terminé leur intervention par une Marseillaise très bouleversante.

Une grande partie de l'assemblée a été particulièrement touchée par cette prestation unique qui fera mémoire dans toutes nos célébrations du 8 mai et restera à jamais gravée dans nos cœurs.

Dans une société de plus en plus impersonnelle, voire égoïste, il est bon et salutaire de savoir que des écoles savent encore donner aux jeunes enfants le goût de la mémoire de ces pauvres soldats qui sont allés jusqu'au sacrifice ultime pour sauver leur patrie.

Il convient de les en remercier.

C'est sur cette réconfortante prestation suivie des traditionnels appels et honneurs aux morts, que l'assemblée s'est dirigée vers la salle des fêtes pour partager le pot de l'amitié avant le repas traditionnel organisé par l'ADAC.



Mais où sont passées nos fêtes d'antan ?

Il était une fois une fête de village ...

Oui, c'est bien d'un conte de fées dont il s'agit, celui qui narre nos fêtes de village d'antan.

C'était le temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître...

C'était le temps de l'insouciance, des grands repas de famille, de la tarte aux pommes, des bolées de cidre : c'était le temps de la fête locale !

Ça sentait bon la poudre du tir à la carabine, des pétards pirates ...

C'était le bruit du tir au fusil de chasse sur les assiettes de ball-trap, le bruit des casseurs d'assiettes, des boîtes de conserve toutes bosselées qui dégringolaient du haut de leur pyramide.

C'était le cri des enfants qui avaient leurs premières sensations fortes dans les balançoires de bois ou qui s'élevaient pour la première fois, crânement, dans leur avion, fiers d'être seuls aux commandes de leur bolide.

Et puis, à côté des manèges enfantins, s'activaient deux groupes d'adultes qui cherchaient les plus forts d'entre-eux pour le fameux tir à la corde.

Il fallait les voir tirer jusqu'à en perdre haleine, avec leurs supporters qui hurlaient à tue-tête, qui, pour perturber l'adversaire, qui, pour encourager leurs fans, jusqu'à ce que l'un des deux groupes eût chuté dans l'euphorie générale.

Et puis, sous des applaudissements nourris, arrive la fanfare et surtout ses majorettes qui, pour nous les jeunes que nous étions, étaient un bon parti et dont on ne se privait pas d'un petit coup d'œil coquin ...

C'était cela les fêtes d'antan. Les enfants, excités, couraient dans tous les sens en criant de toute leur force.



Les adultes, pas beaucoup plus calmes, ne restaient pas en reste et savaient aussi se faire entendre dans cette fourmilière, cette ruche qui animait tout le centre du village.

C'était un moment de joie, de liesse à peine contenue.

Entre la plupart des familles du village, on s'entretenait de la pluie et du beau temps. On discutait de choses et d'autres, du prix du blé, des dernières moissons, de la prochaine saison du cidre...

On s'inquiétait de ne pas voir tel membre d'une famille. On s'interrogeait sur sa santé, on demandait des nouvelles. On voulait savoir ce que devenaient les enfants déjà grands, s'ils poursuivaient leurs études ou s'ils travaillaient déjà.

Le village était alors devenu, le temps de la fête, une grande famille. La fête était devenue une sorte de réunion de famille où l'on était heureux de se revoir, ne serait-ce qu'une fois l'an, d'avoir des nouvelles des uns et des autres. C'était le temps où les rancunes, les tensions inévitables comme du reste dans beaucoup de familles, étaient oubliées, du moins apaisées. C'était un moment de cohésion indispensable, de sociabilité nécessaire dans la vie du village.

Et les fêtes d'aujourd'hui ?

Vous avez dit sociabilité ? Mais quel est ce mot étrange ?

Car c'est à croire que le mot « sociabilité » est absent du vocabulaire de beaucoup de nos concitoyens.

Car en cette fête locale 2024, point de tout ce que je viens d'évoquer.

Point de cris, de rire, d'applaudissements qui retentissent dans les rues, ou si peu...

Car plus d'esprit de famille villageoise, plus de recherche de contacts amicaux, plus de sociabilité.

On vit l'un à côté de l'autre, mais on ne se connaît pas. Si proche et pourtant si éloigné ! On ne cherche plus à avoir des nouvelles du voisin. Pour quoi faire ? On ne le connaît même pas, alors savoir s'il va bien ou pas, on s'en moque. Notre voisin est devenu un étranger !

C'est cette insociabilité, ce refus de rencontrer l'autre, ce repli sur soi, peut-être cette peur de l'autre, vu, plus comme un étranger que comme un voisin, qui fait que ces fêtes de village ne sont plus suffisamment fréquentées malgré les efforts de quelques-uns qui, refusant cet état de fait, dépensent toute leur énergie bénévolement pour organiser au mieux ce rassemblement festif annuel.

Il est bien loin donc ce temps des fêtes d'antan où, dans nos campagnes, le mot « asocial » n'existait pas et ne pouvait d'ailleurs pas exister, car à cette époque on ne pouvait pas vivre sans le soutien, ne serait-ce que moral, des autres.

En ces temps particulièrement difficiles où des tensions de toutes sortes mènent inéluctablement à des guerres fratricides et un repli complet sur soi, il serait temps, si l'on ne veut pas faire de Crouy un village sans âme, de ne plus considérer son voisin comme un simple étranger qu'il faut éviter mais bien d'un membre d'une grande famille de village qu'il faut connaître et savoir apprécier.

Cela permettra peut-être de redonner à notre fête locale tout son lustre d'antan et de sentir vibrer à nouveau le cœur vivant de notre village en ces mois de septembre.



Plan large de la fête de Crouy en 1946 avec le manège « Les Vagues de l'océan »
actionné manuellement par des prisonniers allemands



P.V.

Histoire d'un personnage de Crouy hors du commun : notre ancien et dernier garde-champêtre, Robert Trencart



Robert Trencart était le garde-champêtre de notre enfance, pour ceux d'entre-nous qui l'on côtoyé pendant leur enfance ou adolescence.

Cet article que vous lisez est l'un des supports d'informations de votre commune, parmi tant d'autres.

Mais avant, rien de tout cela : l'information c'était l'une des attributions du garde-champêtre.

Il passait, au gré des demandes du maire, afin d'informer les villageois d'un évènement important.

Après avoir entendu sa cloche, c'était, à la faveur d'un « Avisse à la population » qu'il informait cette dernière des prochains évènements locaux.

Robert Trencart, en tant que garde-champêtre était représentant de la loi : il avait le pouvoir de verbaliser quiconque ne respectait pas la loi.

Ses attributs de garde-champêtre étaient le képi et la plaque.



Le képi de Robert



La plaque de Robert

Robert Trencart, né le 27 mai 1890 à Saint-Pierre-à-Gouy.

Lors de la déclaration de guerre, il est parti au front le 2 août 1914, blessé le 24 août 1914 à Rouvroy dans l'Aisne. Il reçoit une balle allemande dans son hémithorax qu'il a gardée dans son corps toute sa vie et qui le faisait parfois souffrir lors des changements de temps.

Son frère Julien est tué par l'ennemi le 27 novembre 1914 aux combats du Bois de la Gruerie, en Argonne. Robert est alors fait prisonnier de guerre et part en Allemagne dans le camp de Hammelburg, en Bavière, d'où sont prises les photos ci-dessous.

Il est rapatrié en France le 19 juillet 1918.





Notre garde-champêtre—cantonnier devant la chapelle du cimetière, au moment de la destruction de l'ancien pignon qui menaçait ruine.

Robert Trancart ne manquait aucune cérémonie au monument aux morts pour rendre hommage à ses camarades morts pour la France, lui qui a lui-même combattu pendant la première guerre mondiale, a été blessé par une balle allemande qui est restée dans sa poitrine toute sa vie durant ...

De gauche à droite :

Robert Trancart, Jacques Vast et Paul Wallet, alors porte-drapeau.



En tant que cantonnier, Robert Trencart pouvait être réquisitionné par les services de l'état.
Ci-dessous, un ordre de réquisition de décembre 1947 pour être garde-voie à l'occasion du passage d'un convoi transportant des personnalités lors d'un voyage officiel.

Exécution C.M. N°:50 du Ministre de l'Intérieur du 9 mars 1936

SECRET
GARDE des VOIES FERREES

Poste 31

CONSIGNE INDIVIDUELLE

Pour Monsieur T R A N C A R T
cantonnier de l'Administration des Ponts et Chaussées, demeurant à CROUY.

Poste à occuper: Point kilométrique 147-Courbe N.O. à St-Pierre

Liaison avec: 1°/-L'employé de chemin de fer au P.N. 58 et P.S. St à Gouy.
2°/-Le gendarme de service au P.K. 147.600, courbe du Gard.
3°/-Le gendarme motocycliste de patrouille sur le C.G. 218.

Téléphone: Poste 58 et P.S. 53 St-Pierre à Gouy à 500 M; direction Amiens.

Mission: Interdire l'accès de la voie à toutes personnes étrangères
au service d'ordre ou au service des chemins de fer.
Se saisir immédiatement de tout suspect.

En cas d'incident, alertes d'urgence, par téléphone, la gendarmerie
et le service de gare le plus proche.

Le service de gare commence une heure avant le passage du train
et cesse un quart d'heure après.

Nota: Monsieur TRANCART, sera en principe prévenu par l'inter-
médiaire de la cabine téléphonique de CROUY.

A Flixécourt, le 8 décembre 1947
L'Adjudant Commandant la brigade.

REPUBLICQUE FRANÇAISE

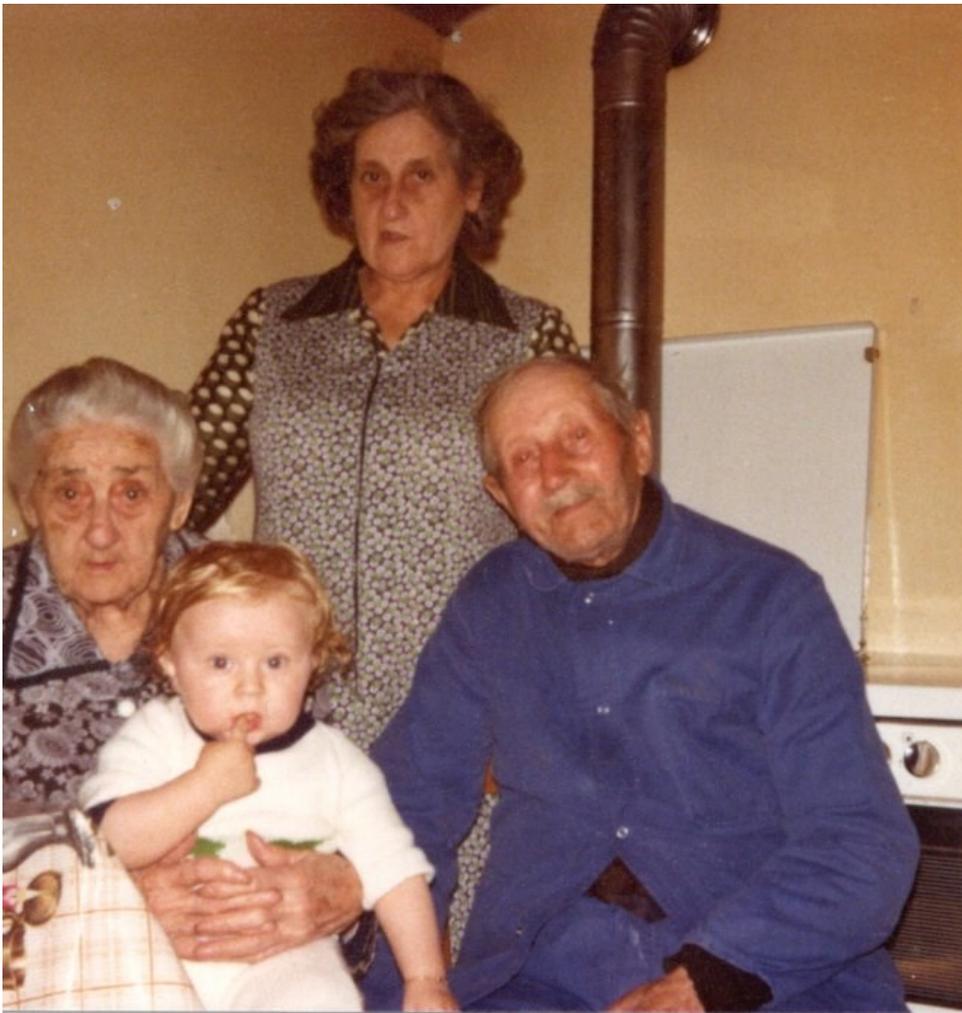
REQUISITION

Conformément à la Loi du 28 Cardinal AN XI, du décret du 20 mai 1903
(articles 314 et 317) de la Circulaire de M; le Ministre de l'Intérieur
N°:50 en date du 9 mars 1936,

Nous Adjudant VERMEILLE Commandant la brigade de Gendarmerie
de Flixécourt, requérons Monsieur TRANCART, cantonnier des Ponts et Chaussées
demeurant à CROUY, d'assurer le service de garde qui lui est assigné
pour la surveillance des voies ferrées, à l'occasion d'un voyage officiel

A Flixécourt, le 8 décembre 1947.
L'Adjudant Commandant la brigade de Gendarmerie.





Robert Trencart
profitant de sa retraite,
en compagnie
de sa femme Gabrielle
(à gauche),
Paulette Trencart
(au centre), sœur de
Suzanne Trencart
et Vincent Jolibois,
enfant dans les bras de
Gabrielle.

La carte d'invalidité de Robert Trencart,
obtenue suite à sa blessure pendant le
premier conflit mondial.



Budget participatif

Après deux éditions réussies, le Conseil départemental relance son budget participatif 2024-2025, doté à nouveau d'une enveloppe d'un million d'euros. Cette année, le thème est axé sur la transition écologique, priorité du Département.

SOMME
LE DÉPARTEMENT

BUDGET PARTICIPATIF DU DÉPARTEMENT

Déposez vos projets entre
le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2024

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ◆ biodiversité ◆ consommation locale ◆
- ◆ recyclage ◆ économies d'énergie ◆
- ◆ mobilités douces ◆ ressources en eau...

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Participation Citoyenne

+ d'infos sur :
jeparticipe.somme.fr

Visuels : iStockphoto / Shutterstock - Conception : Dicom/Clilo - Impression : Imp. Clilo - 2024



1er
OCTOBRE

Nolam Brass Band
📍 LANCHES-SAINT-HILAIRE



16
17
OCTOBRE

La Veillée
par OpUS
📍 AILLY-SUR-SOMME



21
NOVEMBRE

Le malade imaginaire
par le Collectif Citron
📍 FLIXECOURT



27
NOVEMBRE

Cheick Tidiane Dia
📍 BERTEAUCOURT-LES-DAMES



6
10
DÉCEMBRE

Crèche
par la Compagnie Les gOsses
📍 VIGNACOURT, PICQUIGNY



21
JANVIER

Yia Filous
par le Collectif Cooperzic
📍 AILLY-SUR-SOMME



23
JANVIER

Zaï Zaï
par le Collectif Mensuel
📍 FLIXECOURT



28
JANVIER

Michelle, doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?
par la Compagnie Les Méridiens
📍 FLIXECOURT



4
MARS

Les Clairvoyantes
par la Compagnie Yvonne III
📍 ARGOEUVES



14
MARS

Carmen
par la Clef des chants
📍 L'ÉTOILE



22
MARS

Anagramme
📍 VIGNACOURT



23
MARS

Duo Hérichon/Catel
📍 VIGNACOURT



1er
AVRIL

Le moment ou jamais
par la Compagnie Art Tout Chaud
📍 SAINT-OUEN



Du
3
ou
7
JUN

JMg
par la Compagnie Les gOsses
📍 FLIXECOURT



25
JUN

Filos
par le Collectif Cooperzik
📍 CANAPLES

● Musique ● Théâtre

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

03 22 39 40 48

h.parent@nieuresomme.fr



www.nieuresomme.fr rubrique «Culture»



[nieure.somme.culture](https://www.facebook.com/nieure.somme.culture)

SOUTIENS :

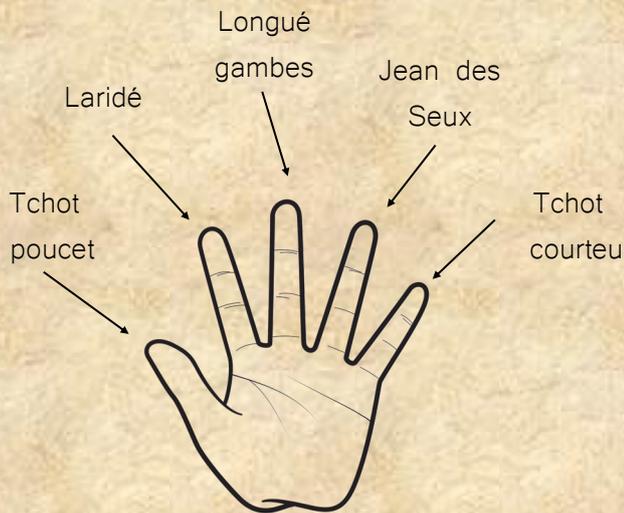


PARTENAIRES :



Ch'coin picard : des histoères pour chés nazus...

Les doigts de la main en picard et leur utilisation pour amuser les jeunes enfants



Quelques formulettes avec les doigts :

Tchat poucet vo a l'cache
Laridé z'é racache
Longué gambes i z'attrape
Jean des Seux z'é ramasse
Tchat courteu i mingé toute
Eche bateu
Eche véneu
Eche porte o molin
Eche fwézeu d'pin
Eche ritchitchi i mingé toute

En montrant chaque doigt :

Min père a acaté un viau
Ch'ti-chil l'a tué
Ch'ti-chil l'a salé
Ch'ti-chil l'a maingé
Et ch'pauv petit-courtiau
I n'n a point eu un p'ti morciau

Dans le Pas-de-Calais :

Ch'ti-chi, il abat d'z arpes
Ch'ti-chi, i ramasse elz atillons
Ch'ti-chi, i les porte à chal' mason
Ch'ti-chi, i fait du fu
Ch'ti-chi, i cauff' sin cu !

Et avec les doigts de pieds :

Gros peuchet
Tcho laridé
Tcho kourteu
Tcho min déseu
I n'éro pu d'lolo
Eche ti tcho



Ch'est comme o qui faut qu'a fuche !